

# L'ÉCLAIR

# de Saint-Arnoult

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



N°156

Avril  
2021



P. 4

**SÉCURITÉ**

## Vidéoprotection : un objectif pour 2021.



*Saint-Arnoult  
en Yvelines*



P. 12

**Les élus  
ont voté.**



P. 14

**L'eau de pluie  
subventionnée.**



P. 22

**Prenez garde  
à la tique !**

# Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **Le mot du Maire** - P. 3
- **À la Une** > Sécurité - P. 4
- **Finances** > Orientation budgétaire - P. 5
- **Actualités** > Urbanisme - P. 6
- **Actualités** > Conso - P. 7
- **Actualités** > On en parle - P. 8-9-10
- **Culture** > Médiathèque - P. 11
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 12
- **Vie scolaire** > Sortie à la Bergerie - P. 13
- **Actualités** > Rambouillet Territoires - P. 14-15
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 16-17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Environnement** > Gare à la tique - P. 22
- **Agenda** - P. 23

## PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

<b>CPAM</b> .....	36 46
<b>Canicule info service</b> .....	08 00 06 66 66
<b>Gendarmerie</b> .....	01 61 08 32 30
<b>Police secours</b> .....	17
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>SAMU / SMUR</b> .....	15
<b>SAMU Social</b> .....	115
<b>Hôpital Dourdan</b> .....	01 60 81 58 58
<b>Hôpital Rambouillet</b> .....	01 34 83 78 78
<b>Enfance maltraitée</b> .....	119
<b>Enfants disparus</b> .....	116 000
<b>FIL santé jeune</b> .....	22 24
<b>Personnes âgées maltraitées</b> .....	39 77
<b>SOS médecin</b> .....	36 24
<b>Urgence pour sourds et malentendants</b> .....	114
<b>Violences conjugales</b> .....	39 19
<b>SNCF</b> .....	36 35
<b>SICTOM n° Vert</b> .....	08 00 49 50 61
<b>Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7</b> .....	01 30 41 28 72
<b>Pharmacie de garde :</b>	
- en journée : <a href="mailto:monpharmacien-idf.fr">monpharmacien-idf.fr</a>	
- de nuit : 17	

### Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610  
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)  
Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h  
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30  
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Samedi : 8h30 à 12h

### CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)  
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

### Passage de la balayeuse

26 avril (secteur vert) / 27 avril (secteur bleu)  
28 et 29 avril (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : [balayage.say78.fr](http://balayage.say78.fr)



Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.

**L'ÉCLAIR**  
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL  
**Saint-Arnoult**

Dépôt légal : Avril 2021

**Directeur de la publication :**  
Sylvain Guignard

**Rédacteur, photos :** Gilles Mainvis

**Rédacteur graphiste :** Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : [com@say78.fr](mailto:com@say78.fr)  
[www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)



Imprimerie

**OFFSET ECLAIR**

## Chères Arnolphiennes, chers Arnolphiens,



Nous sommes conscients que les nouvelles mesures sanitaires continuent de troubler notre quotidien et ont des conséquences sur les dossiers engagés par la collectivité, notamment sur la nouvelle gouvernance participative que nous avons souhaité mettre en place au cours de ce mandat. Mais, la confiance que vous nous avez accordée nous invite à poursuivre notre travail, avec un regard ambitieux et futuriste pour notre ville.

Il nous faut regarder vers l'avenir avec optimisme afin de le construire pour nous, nos enfants et notre société. C'est en ce sens que nous travaillons au quotidien, maire, adjoints, conseillers et agents municipaux.

Aussi, la préparation du premier budget de la nouvelle municipalité a été élaborée avec la détermination de planifier des projets ambitieux, mais réalisables pour notre commune.

Nous devons aller vers davantage de sobriété dans la dépense publique. Il n'y a pas de solution « magique », des efforts sont nécessaires pour optimiser les dépenses de la collectivité tout en développant des projets structurants et revitalisants. Vous pouvez compter sur les membres du conseil municipal pour gérer efficacement et en « bon père de famille » les deniers de la commune.

« **Il nous faut regarder vers l'avenir avec optimisme.** »

Par ailleurs, comme vous pouvez le constater, une nouvelle version de votre magazine communal vous est proposée. Un magazine qui se veut plus clair, plus moderne et avec des contenus diversifiés.

De nouvelles rubriques présenteront des dossiers thématiques illustrés sur les grands projets et les dossiers importants, ainsi que sur les actualités du territoire où nous partagerons avec vous les nouvelles de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires avec laquelle la commune est fortement liée.

Les chroniques classiques de la commune ne seront bien sûr pas oubliées pour autant, avec toujours les informations sur les événements communaux, la vie associative, les informations pratiques ou encore les articles sur l'histoire de la ville.

Cependant, l'évolution de ce magazine ne peut se faire sans vos avis et collaboration. Aussi, votre participation est sollicitée en page 10 par un sondage relatif à la pérennité du nom « l'Éclair » ou de son changement ainsi qu'à sa périodicité.

Certain de votre intérêt pour la vie municipale, je vous invite à vous exprimer en nombre, pour donner à ce magazine le nom qui vous correspond.

Si la crise ralentit notre rythme, elle n'empêche pas pour autant la commune de continuer à avancer et de beaux projets se dessinent pour les mois à venir, avec toujours l'espoir de nous retrouver collectivement très bientôt.

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Très chaleureusement.

**Votre Maire,  
Sylvain Guignard**

## Mémoire

C'est de nouveau en comité très restreint, par précautions sanitaires, que vendredi 19 mars nous nous sommes souvenus de celles et ceux tombés lors de la Guerre d'Algérie.



# Vidéoprotection : la sécurité au cœur des priorités.



## La sécurité des citoyens comme cheval de bataille.

La vidéoprotection était l'un des projets de campagne de la majorité municipale. C'est aujourd'hui une réalité inscrite dans les orientations du budget 2021 présentées en conseil municipal jeudi 11 mars. Une prévision budgétaire élaborée autour de la sécurité et du bien-être des Arnolphiens.



**F**aire bonne figure face à l'objectif n'est pas encore réalité, mais est bel et bien parmi les moyens envisagés par la municipalité pour renforcer la sécurité dans la commune.

### Vidéosurveillance et vidéoprotection : quelle différence ?

- La vidéosurveillance filme des lieux privés et ne nécessite pas d'autorisation de la Préfecture pour sa mise en place. Les images sont enregistrées et consultables à tout moment.
- La vidéoprotection est mise en place par une autorité publique, généralement le Maire, avec

l'accord de la Préfecture. Elle filme et enregistre la voirie et les lieux publics aux fins d'y assurer la sécurité des personnes et des biens. Sont exclues de son champ de vision les façades et entrées privées. Les images sont enregistrées et consultées pour répondre aux besoins d'une enquête. Personne n'est positionné derrière un écran en permanence pour suivre en direct ce qu'il se passe sur le domaine public.

### Combien seront-elles à veiller sur nous ?

En l'état actuel, le projet arnolphien d'un coût de 130 000 € pour lequel la commune a sollicité

des subventions, est constitué de 17 caméras, capables de filmer de jour comme de nuit y compris les plaques d'immatriculation des véhicules.

- 12 seront positionnées aux 6 entrées de ville
- 5 caméras auront l'œil sur 3 sites intra-muros.

### À quand leur mise en service ?

Aujourd'hui le dossier est au contrôle de légalité en Préfecture. Les demandes de subventions et la consultation des entreprises suivront. Dans les meilleurs délais, une mise en service est envisageable pour septembre 2021.

# Conjuguer projets et maîtrise des coûts.



## Tenir compte du contexte sanitaire.

La pandémie a bousculé et bouscule encore l'économie et par conséquent également le budget de nombreuses familles. Afin d'équilibrer son premier exercice financier, la municipalité axe ses efforts sur la rationalisation des dépenses de fonctionnement, sans impacter la qualité des services rendus aux Arnolphiens. Cette volonté vise également à ne pas augmenter les impôts.

L'annonce de ne pas toucher aux taux d'imposition formulée par Didier Tronel, adjoint aux finances, est conséquente à une volonté de consentir des efforts budgétaires, tout en veillant à mener des projets structurants sur la durée du mandat en recherchant systématiquement les financements extérieurs.

La réorganisation des services municipaux engagée à l'occasion de la nouvelle mandature devrait se traduire par une maîtrise de la masse salariale.

Par une diminution de leurs indemnités, les élus de la majorité contribuent déjà aux économies des frais de fonctionnement, à hauteur de 80 400 € sur la durée du mandat.

### Adapter les moyens aux besoins

La bonne adéquation entre les moyens alloués et la qualité de service rendu aux Arnolphiens s'est déjà traduite par :

- La création d'un service développement économique local, patrimoine,

- développement durable, transport et tourisme
- La création d'un poste de direction en charge de l'urbanisme et des services techniques
- La création d'un poste de coordination entre les différents services
- Le recrutement d'un directeur général des services au 6 avril 2021
- La nomination de 4 agents en stage en 2020, en vue de leur titularisation EN 2021
- La mise en place de 3 agents à l'accueil du public pour les titres sécurisés, l'état civil et les élections.

Au rythme des départs à la retraite et des mutations, l'effectif des agents est passé de 110 au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 105 au 31 décembre 2020.

### Des dépenses pour quoi faire ?

Chaque ligne du budget 2021 sera arrêtée lors du conseil municipal d'avril 2021. Mais les grandes lignes en matière d'investissement sont les suivantes :  
Police municipale : 3 000 €

- Aménagement du Parc Arsonneau : 30 000 €
- Mobilier urbain : 6 000 €
- Centre-ville : 45 000 €
- Équipement numérique : 125 000 €
- Cimetière : 60 000 €
- Patrimoine : 25 000 €
- Vidéoprotection : 130 000 €
- Projets divers : 135 000 €
- Street workout : 30 000 €

## « Il n'y aura pas d'augmentation des impôts. »

- Sécurité : 40 000 €
- État civil : 10 000 €
- Matériel divers : 30 000 €
- Enseignement : 315 460 €
- Restauration scolaire : 18 137 €
- Équipement mairie : 20 300 €
- Équipement bibliothèque : 6 200 €
- Équipement jeunesse : 7 000 €
- Opération immobilière : 570 000 €
- Installations sportives : 15 000 €
- Travaux de voirie : 631 000 €
- Travaux de bâtiment : 406 000 €
- Renouvellement éclairage public : 30 000 €

# Faites connaître la nature de vos travaux.



## Dévoilez votre projet !

L'urbanisme répond à de nombreuses règles. Une fois que votre projet les respecte tous, le permis de construire vous est délivré. Dès cet instant, une autre règle vous oblige à en faire la publicité.



**I**nstruit par la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et délivré par la mairie, le permis de construire concerne toute nouvelle construction de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface au plancher, mais aussi des travaux d'extension ou de changement de destination de bâtiments existants.

Une fois le précieux sésame délivré, les travaux peuvent débuter. Mais surtout ils doivent être portés à la connaissance de tous par voie d'affichage durant toute la durée du chantier.

### Que doit comporter ce panneau ?

Ce panneau rectangulaire, dont on trouve des modèles dans les magasins de bricolage, doit avoir au moins 80 centimètres de côté, être lisible de la voie publique et comporter les informations suivantes :

- Raison Sociale ou dénomination sociale
- Nom de l'architecte auteur du projet
- Date de délivrance du permis ainsi que son numéro
- Nature du projet et la superficie du terrain

- Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Informations sur les droits de recours

Ainsi informé, un tiers peut consulter le dossier du projet en mairie. Durant 2 mois à partir du 1<sup>er</sup> jour d'affichage sur le terrain, les voisins peuvent contester l'autorisation qui a été accordée. Ils effectuent alors un recours gracieux auprès du Maire.

**Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous.**

**Contact : [urba@say78.fr](mailto:urba@say78.fr)**

**Tél. : 01 30 88 25 33**

Retrouvez la page urbanisme sur le site de la commune.



# Application mobile : QuelProduit.



Une application gratuite d'UFC-QueChoisir pour sélectionner ses produits alimentaires, cosmétiques et ménagers de façon la plus sûre sans influenceurs.

## QuelProduit est une application mobile gratuite

Collaborative, elle permet de vérifier l'innocuité et la composition des produits que vous achetez. **QuelProduit** couvre à la fois les articles alimentaires, ménagers et cosmétiques. Elle permet de faire ses courses en toute connaissance de cause, en scannant les produits sur son smartphone avant de les acheter.

Le mode de fonctionnement est simplissime : il suffit de télécharger gratuitement l'application **QuelProduit** sur App Store ou Play store, de scanner le code-barre d'un produit alimentaire, cosmétique ou ménager et une note apparaît sur l'écran.

## Une application interactive qui dépend aussi de vous

Que ce soit pour les produits alimentaires, ménagers ou cosmétiques, vous avez la possibilité de contribuer à augmenter le nombre de références présentes dans l'application. Si vous scannez un produit absent de la base de données, l'application vous proposera d'envoyer des informations sur celui-ci. C'est ce que vous avez déjà fait concernant les cosmétiques : grâce à vous, plus de 200 000 produits cosmétiques sont ainsi déjà présents dans **QuelProduit**.

## Les produits alternatifs

Savoir que le produit que vous alliez acheter ou que vous avez acheté reçoit une mauvaise appréciation c'est bien, pouvoir le remplacer par un produit sain c'est encore mieux. C'est ce que propose **QuelProduit** avec les alternatives les mieux notées dans la catégorie du produit. Les propositions d'alternatives

sont sélectionnées de manière automatique, en choisissant aléatoirement les produits ayant le niveau de risque le plus faible dans la famille du produit. Pour éviter les aliments trop gras, trop sucrés, trop salés ou chargés en additifs, repérer les produits ménagers contenant des substances dangereuses ou très allergisantes et utiliser des cosmétiques dépourvus de perturbateurs endocriniens et d'allergènes majeurs.

*Un problème de consommation ? UFC Que Choisir vous reçoit en visioconférence depuis son site Internet :*

[rambouillet.ufcquechoisir.fr](http://rambouillet.ufcquechoisir.fr)



## Vaccination Covid-19



Le CCAS tient à jour une liste d'attente de personnes éligibles à la vaccination s'étant faites connaître en mairie ou auprès de ses agents. Cette démarche a permis le 7 mars la vaccination de 40 Arnolphiens. Leur seconde injection est intervenue le 7 avril. Le 19 mars, le CCAS a communiqué une liste de 57 nouvelles personnes au centre de vaccination de Rambouillet. Cette liste est réactualisée chaque jour. Le CCAS informe également lorsque des créneaux sont ouverts dans les centres de vaccination aux alentours.

Vous êtes Arnolphien et souhaitez figurer sur cette liste d'attente, contactez le CCAS de Saint-Arnoult-en-Yvelines au 01 30 88 25 20.

### Comment prendre rendez-vous ?

Le fait d'être sur la liste d'attente du CCAS ne vous empêche pas d'obtenir par vous-même un rendez-vous auprès d'un centre de vaccination depuis les sites internet [doctolib.fr](http://doctolib.fr) et [sante.fr](http://sante.fr), voire en téléphonant au 0800 103 078 (Appel gratuit).

## Offre d'emploi



L'ADMR de Saint-Arnoult-en-Yvelines recherche pour son service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) une aide-soignante.

- Contrat CDI à 80 % avec véhicule fourni
- Poste à pourvoir dès que possible
- Candidature par mail :

[ssiad-saintarnoult@fedev78.admr.org](mailto:ssiad-saintarnoult@fedev78.admr.org)

## Complémentaire

En cette période de confinement, l'Association Solidaire Complémentaire Santé reste joignable au 06 49 06 11 84 et par mail à [ascs.sta@gmail.com](mailto:ascs.sta@gmail.com)

**Association Solidaire Complémentaire Santé**

### Bien se soigner doit rester à votre portée !

Un contrat collectif pour une complémentaire santé, c'est forcément un

Tarifs préférentiels pour les habitants de Saint-Arnoult-en-Yvelines adhérents à l'Association ASCS-SA

**ACTIFS**  
3 niveaux de garanties

**RETRAITÉS**  
3 niveaux de garanties  
PAS D'ALIMENTATION LIÉE À L'ÂGE

une assurance complémentaire adaptable à tous les contrats en cours

Principales informations :  
Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux de garanties sont liés à l'âge. Prévoyance - assurance Santé U tout  
78700 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 06 49 06 11 84 - Courriel : [ascs@fedev78.admr.org](mailto:ascs@fedev78.admr.org)

## Générosité

L'enseigne locale U Express a remis à la commune 500 sachets de lingettes désinfectantes, 1350 flacons et 130 litres de gel hydro-alcoolique. Ces produits sont distribués par le CCAS aux bénéficiaires de la collecte alimentaire. Merci à Mme et M. Augé les généreux donateurs.



## Paris - Nice



Débutée le 7 mars par une boucle de 166 km avec pour point de départ et d'arrivée Saint-Cyr-l'École dans les Yvelines, la course cycliste Paris-Nice a de nouveau placé Saint-Arnoult-en-Yvelines sur le parcours de la seconde étape. Un passage toujours apprécié par les Arnolphiens présents le long du parcours pour encourager les sportifs engagés dans ce périple qui les mène jusqu'au soleil de la Méditerranée. La 8<sup>e</sup> et ultime étape à Nice a couronné cette année l'allemand Maximilian Schachmann.  
**À quand un départ depuis Saint-Arnoult-en-Yvelines ?**

## 50 000 € d'aides aux enseignes fermées



Au nombre de 13, les commerçants et artisans arnolphiens susceptibles de bénéficier d'une subvention pour la prise en charge de leur loyer lors de la fermeture administrative déclenchée en octobre 2020, ont déposé leur dossier en mairie. Une démarche financée par le département des Yvelines et gérée par la commune. Les demandes arnolphiennes avoisinent la somme de 50 000 €. Elles ont été transmises au

Département par le service développement économique de la mairie qui a reçu et accompagné chaque professionnel.

Une nouvelle aide au loyer de 1000 € a été déployée début avril par la Région pour les enseignes fermées en mars 2021.

**Service développement économique de la mairie :**  
**01 30 88 25 86**  
[developpement-economique@say78.fr](mailto:developpement-economique@say78.fr)

## Incivilité



Plus d'une centaine de balles a été sortie des eaux de la Rémarde par les services de la commune. Elles y avaient été jetées récemment. Un acte qui aurait pu se traduire par un accident grave si elles avaient été repêchées par des enfants !

Sachez que la gendarmerie vous débarrasse gratuitement de tous vestiges de guerre. Prenez rendez-vous au 01 61 08 32 30.

## Zones bleue et verte



Afin de permettre l'accès à tous aux commerces de centre-ville, la rotation des places de stationnement y a été instaurée par l'implantation de zones bleue et verte. Le stationnement y est respectivement limité à 1h30 et 30 minutes du lundi au samedi de 9h à

18h, afin d'éviter les voitures dites ventouses, présentes à la même place durant plusieurs jours.

Certains automobilistes semblant avoir oublié le bien-fondé de ces deux zones, la police municipale se doit de le leur rappeler.

**Coût du rappel : 35 € !**

## Saint-Arnoult de France

Prévue pour se dérouler le 27 juin à Saint-Arnoult dans le Cavaldos, la rencontre annuelle des Saint-Arnoult de France n'aura pas lieu cette année.

# Quel nom pour votre journal municipal ?

**L**a première édition de l'Éclair date de novembre 1983. Il s'agissait d'un document dactylographié d'une seule page. Distribué en boîte aux lettres, il se voulait être un support d'information rapide, d'où il tire probablement son nom pour communiquer sur les divers rendez-vous fixés aux Arnolphiens (pièces de théâtre, concerts, expositions, galas de danse, services sociaux...).

Au fil du temps sa périodicité, son nombre de pages et son format n'ont cessé d'évoluer. Il s'est ainsi à chaque fois adapté à son époque et à la multiplicité des services et des animations.

Aujourd'hui, pour accompagner son nouveau format et ses nouvelles rubriques la commune vous consulte pour connaître votre attachement à son nom actuel, l'Éclair ainsi qu'à sa périodicité.

Souhaitez-vous conserver l'appellation Éclair ? Auriez-vous un autre nom à proposer ? Qu'elle serait sa périodicité idéale ?

**Donnez votre avis sur :**  
[sondage-eclair.say78.fr](http://sondage-eclair.say78.fr)



# Des moyens pour une ville propre.

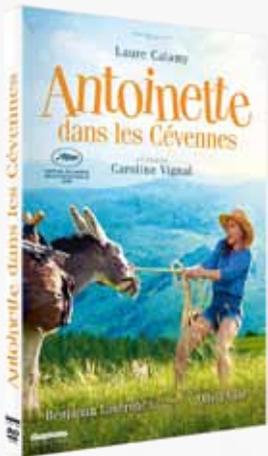


**S**oucieuse des attentes des Arnolphiens de voir leur cadre vie s'améliorer, la municipalité redouble d'attention sur la propreté de la commune. Pour cela elle souhaite doter les services techniques municipaux d'outils adaptés notamment pour le nettoyage des trottoirs et rues étroites non accessibles à la balayeuse, laquelle parcourt la commune et ses cours d'écoles chaque mois. Ainsi, l'acquisition d'un

engin très mobile tant sur la chaussée que sur les trottoirs est d'actualité. Après un premier essai courant mars, d'autres machines seront mises à l'épreuve de l'étréouesse de nos rues moyenâgeuses. Cela ne doit pas faire oublier le civisme dont chacun doit faire preuve en matière de propreté urbaine. Distributeurs de sachets pour ramasser les déjections canines et corbeilles à papier sont présents en divers points de la commune. Il suffit d'en faire usage.

## Nouveautés DVD.

Depuis mars 2020 et la fermeture des salles obscures, les occasions ont été bien trop rares pour les uns et les autres de se faire une toile. Afin de ne pas être en reste avec la saison cinématographique 2020, la médiathèque tient à votre disposition une nouvelle collection de DVD.



### Coup de projecteur « Antoinette dans les Cévennes »

Oscar de la meilleure actrice

« Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple... ».

Un film drôle et plein d'émotion.

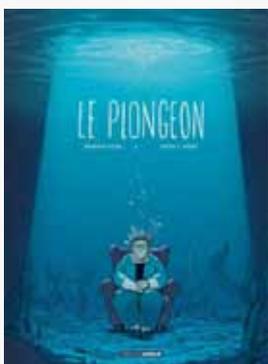
Mais aussi au box-office de la médiathèque :

- Les Apparences
- La Daronne
- De Gaulle
- Effacer l'Historique
- Invisible Man
- Petit Pays
- L'Odysée de Choum
- Une sirène à Paris

Retrouvez également certains titres parmi les ouvrages de la médiathèque.

## De nouvelles BD pour les adultes !

Vos bibliothécaires renouvellent sans cesse les rayonnages et n'oublient pas de satisfaire l'ensemble de leurs lecteurs, notamment les amateurs de BD parmi les adultes.



### Coup de projecteur « Le Plongeon »

Bamboo Édition

« En fermant une dernière fois les volets de sa maison, Yvonne, 80 ans, abandonne 40 ans de vie pour intégrer un EHPAD. Le changement est rude pour cette femme indépendante, d'autant qu'elle a encore toute sa tête. Elle a du mal à s'acclimater à cette nouvelle vie, qui la rapproche douloureusement de la mort. Prise dans le tourbillon inéluctable de la vie, l'octogénaire décide de s'offrir une dernière parenthèse enchantée ».

Mais aussi au box-office de la médiathèque :

- Peau d'homme
- Un papa, une maman, une formidable famille (la mienne)
- Ne m'oubliez pas
- La part de l'ombre
- Le château des animaux
- Tropique de la violence
- 1984

Retrouvez également certains titres parmi les ouvrages de la médiathèque.

Pensez à semer et à partager vos graines.  
La Grainothèque vous attend.



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - [mediatheque@say78.fr](mailto:mediatheque@say78.fr) / [mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)  
Ouverture : Mardi 14h-17h / Mercredi 10h-12h30 et 14h-17h / Jeudi 14h-17h / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Jeudi 11 mars 2021 - 20h - Salle des fêtes Le Colombier

# Un nouveau conseiller et deux nouvelles adjointes.

1 Suite à la démission de Jennifer Henry du conseil municipal, Claude Cottin a été installé à la fonction de conseiller. Il siège dorénavant aux commissions Prévention - Sécurité puis Développement Économique - Tourisme et Transports.

2 Clémence Chicheportiche succède à Jennifer Henry à la fonction d'adjointe au Maire. Elle a en charge la commission Sports et Vie Associative. Elle siège également aux commissions Petite Enfance-Enfance et Jeunesse puis Animation-culture.

3 Afin de respecter la parité Homme - Femme au sein du conseil municipal, le conseil a été amené à élire une 7<sup>e</sup> adjointe en la personne d'Alexie Morgane Guignard. L'élue a en charge la commission Animation - Culture. Elle siège également aux commissions Urbanisme - Patrimoine - Environnement puis Sports et Vie Associative.

4 Afin de respecter la parité Homme - Femme alternative au sein du conseil municipal, Arnaud Baguenier, jusqu'alors 7<sup>e</sup> adjoint, a rejoint le poste de 8<sup>e</sup> adjoint.

5 Toujours dans l'optique de respecter la parité, après le passage de M. Arnaud Baguenier du poste de 7<sup>e</sup> adjoint à celui de 8<sup>e</sup> adjoint, la délibération du 28 novembre 2020 nommant M. Eric Van Neste, 8<sup>e</sup> adjoint, a été annulée. L' élu redevient conseiller municipal et siège à la commission Sports et Vie associative

6 L'arrivée d'un nouveau conseiller et l'élection de deux nouvelles adjointes se sont traduites par une recomposition des commissions municipales. Retrouvez leur composition sur le site Internet de la commune à la rubrique Mairie > Conseil municipal > Commissions Municipales.

7 Il convient dans un délai de 2 mois avant le vote du budget de présenter à l'ensemble du conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires. (Voir pages 4 et 5)

8 Pandémie oblige, le rapport d'orientation budgétaire pour 2021 du cinéma le Cratère laisse apparaître un net recul du nombre des entrées à 12 118 en 2020 contre 46 341 en 2019. Cela s'est traduit par un déficit de 46 650 € de la structure subventionnée par la mairie. Une aide financière de l'État est espérée pour l'amortir. Pour 2021, le budget prévisionnel en équilibre a été estimé à 272 000 € en dépenses et recettes, avec une subvention de la mairie escomptée de 190 000 €.

9 Le conseil a autorisé M. le Maire à mener les démarches pour la mise en place de la vidéoprotection sur la commune (Voir pages 4 et 5) et à solliciter les subventions pour son financement, notamment auprès du Ministère de l'Intérieur.

10 Le conseil a autorisé M. le Maire à signer les documents permettant à la commune d'adhérer au dispositif

d'aide d'urgence mis en place par le Conseil départemental à destination des commerçants et artisans pour le financement de tout ou partie de leur loyer. (Voir Éclair n° 155 de mars 2021)

11 La commune va s'associer à un groupement de commandes pour les assurances liées aux cyber risques. Cette démarche a été initiée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.

12 Une demande de subvention de 1 800 € va être sollicitée auprès du Département des Yvelines pour une prise en charge à hauteur de 30 % de l'achat de 2 000 € d'ouvrages jeunesse, 2 000 € pour des livres documentaires et 2 000 € de bandes dessinées et de mangas. Ces acquisitions seront réalisées dans le cadre de l'aide départementale à destination des communes de moins de 10 000 habitants, intitulée « Aide Lecture Publique : Mutualisation des ressources » et rentrent donc pleinement dans le dispositif de partage du réseau des médiathèques «Chemin Lis@ant», avec les communes de Rochefort-en-Yvelines, Prunay-en-Yvelines, Ponthévrard, Sonchamp, Orcemont, Ablis, Saint-Hilarion, Bullion et Saint-Arnoult-en-Yvelines.

# Séjour à la Bergerie Nationale du 15 au 19 mars.

## Lundi

Nous sommes partis à la Bergerie avec les copains de la classe.

Nous avons vu les ânes et les béliers Mérinos qui avaient de la laine partout autour des yeux.

Nous sommes montés dans la calèche tirée par des chevaux très forts.

Le grand taureau « Ibanez », marron, avait des cornes et habitait dans un enclos avec des vaches noires et blanches.

## Mardi

Nous avons donné à manger du foin aux béliers et brebis de la race Mérinos.

Le chien de la bergère Elodie s'appelle Noyo. Il ramène les brebis à l'enclos.

Une dame a tondue la laine du mouton.

On l'a lavée, rincée puis essorée dans uneessoreuse à salade.

Nous avons cardé la laine pour la rendre douce et on a fabriqué un bracelet.



## Jeudi

Je sais que les vaches donnent du lait.

La machine « l'araignée » est accrochée à la mamelle, c'est le pis.

Avec le lait on peut fabriquer du fromage et nous avons pu faire du beurre avec sa crème. Les chèvres aussi donnent du lait.

## Vendredi

J'ai aimé cuisiner la tarte aux pommes et donner à manger aux poules, aux coqs, aux dindons...

Les lapins ont mangé du trèfle que nous avons ramassé dans la pelouse.



*Merci beaucoup aux animateurs Loïck et Quentin, aux parents, aux dames et aux maîtresses Laure et Armelle qui ont organisé cette belle semaine, c'était super !*

*La classe de grande section maternelle du Jeu de Paume*





# Jusque 700 € pour récupérer l'eau tombée du ciel.

## Une initiative de l'agglomération.

La communauté d'agglomération RT78 aide les propriétaires des communes du territoire à réduire leur consommation en eau du robinet. L'idée est de collecter les eaux de pluie et de les réutiliser pour des usages ne nécessitant pas le recours à l'eau potable.



**R**ambouillet Territoires finance, à hauteur de 30 % et dans la limite d'un plafond de 700 €, l'acquisition de votre récupérateur d'eau de pluie. Ce dernier doit être d'un montant supérieur à 150 € HT.

### Comment en bénéficier ?

Le propriétaire souhaitant installer un récupérateur d'eau de pluie doit porter à la connaissance de l'intercommunalité les éléments relatifs au lieu d'implantation de son équipement, au contenu de son projet, aux caractéristiques de l'installation : taille, hauteur, longueur, largeur

et volume, qui permettent d'apprécier l'importance du projet. Rambouillet Territoires subventionne les dispositifs ayant un caractère définitif. Elle porte également un intérêt particulier au système de pompe mis en place, à l'utilisation de l'énergie solaire, aux conditions de raccordement aux gouttières de l'habitation et à l'usage qui sera fait des eaux récupérées.

### Demande en ligne

La demande de subvention devra être effectuée dans l'année suivant l'acquisition du matériel concerné. Le dossier est instruit par un technicien de la communauté

d'agglomération. Celui-ci peut se rendre sur le site pour prendre des photos qui compléteront le dossier.

Le dossier, une fois complet, est étudié par la commission GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) qui émet un avis au regard du respect des critères définis par délibération. Enfin, le Conseil communautaire statue sur l'attribution de la subvention.

Téléchargez le formulaire de demande de subvention à l'adresse : [recuperateur-eaudepluie.say78.fr](http://recuperateur-eaudepluie.say78.fr)

Téléchargez le formulaire de demande de subvention sur votre smartphone.



# Une tarification pour les bornes de recharge.



**F**inancé en 2016 à hauteur de 70 % par la Région Île-de-France et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le réseau de bornes de rechargement de notre agglomération compte 38 bornes chacune dotée de deux points de charge. Jusqu'alors gratuit, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021 le service est facturé à l'utilisateur.

Garantir la qualité de service par une maintenance adaptée et en permettant l'usage au plus grand nombre en évitant les

voitures ventouses, occupant un emplacement durant parfois toute la journée, sont les arguments à l'origine de la tarification des bornes de recharge des voitures électriques.

Ce service a trouvé son public, avec 477 cartes d'abonnement en circulation en 2020 pour un total de 2 380 recharges.

Un usage qui se veut ponctuel. « L'intérêt de ces bornes présentes sur le domaine public est de permettre à l'utilisateur de recharger sa voiture pour rentrer chez lui, où il effectuera une charge

complète », argumente Carole Forte, en charge de la mobilité à Rambouillet Territoires. Si les 3 premières heures coûtent individuellement 1,5 €, les heures suivantes sont facturées 2,5 €, avec un forfait d'accès de 0,5 €.

Pour commander un badge ou découvrir les emplacements des bornes, rendez-vous sur le site dédié : [www.rt78-bornes.fr](http://www.rt78-bornes.fr)

Retrouvez le site dédié à la mobilité sur votre smartphone.



Durée de connexion	Temps de connexion	Coût TTC	Coût total TTC
<b>Forfait d'accès à la charge</b>		<b>0,50 €</b>	
Première heure	1 heure	1,5 €	2 €
Deuxième heure	2 heures	1,5 €	3,5 €
Troisième heure	3 heures	1,5 €	5 €
Quatrième heure	4 heures	2,5 €	7,5 €
Cinquième heure	5 heures	2,5 €	10 €
Sixième heure	6 heures	2,5 €	12,5 €
Septième heure	7 heures	2,5 €	15 €
Au-delà, chaque heure supplémentaire		2,5 €	



# Des chevaux sous le capot !



## Besten Motor s'installe à la Fosse aux Chevaux.

Depuis janvier 2021, la ZAC de la Fosse aux Chevaux compte une enseigne supplémentaire avec Besten Motor, spécialiste exclusif BMW et Mini. Aux commandes, Nicolas Goddard.



**A**près avoir exercé pour le constructeur allemand à Vélizy, Nicolas Goddard a souhaité voler de ses propres ailes et avait ouvert son atelier dédié à la marque BMW/Mini à Bullion. Le petit local est vite devenu trop exigu pour satisfaire l'ambition du jeune chef d'entreprise, dont l'activité est tournée vers la remise en état mais également la vente et l'achat de véhicules. Pour assurer son expansion, Nicolas Goddard a donc investi la Fosse aux Chevaux. Il y dispose de 130 m<sup>2</sup> d'atelier, 80 m<sup>2</sup> de bureaux et 500 m<sup>2</sup> en extérieur. Aujourd'hui, Nicolas propose donc la réparation, l'entretien

et le diagnostic mais aussi le dépôt-vente. Un service assuré de A à Z, avec la mise en ligne des véhicules, une garantie de 6 mois à 2 ans et un financement possible pour l'acquéreur et cela pour les véhicules toutes marques. Si sa spécialité reste BMW et Mini, préservant ainsi la garantie constructeur, il prend également en charge les autres marques. L'équipe est complétée par deux apprentis, l'un pour la vente et le second pour la communication et l'accueil de la clientèle.

**17 rue de la Butte Ravanne**  
**01 30 88 90 72**  
[Bestenmotor@hotmail.com](mailto:Bestenmotor@hotmail.com)  
[bestenmotor.fr](http://bestenmotor.fr)

## Marché

Leurs produits étaient vendus précédemment au Comptoir des Créateurs dans la galerie marchande du centre commercial des Remparts. Deux artisanes locales sont dorénavant présentes à raison d'un dimanche par mois sur le marché avenue Henri Grivot.

**Riri et Gnapin** : Séverine Bagard de Pecqueuse vous présente sa ligne de vêtements dédiée aux bébés, enfants et à leur maman. Des créations exclusivement conçues par elle-même. Dès 12 €.

[riri-et-gnapin.fr](http://riri-et-gnapin.fr)

**Scyou** : Samantha Coquelle vous tentera avec sa collection de bijoux (colliers, bracelets, boucles d'oreilles...) plaqués or, réglables, avec fermeture sans attache et hypoallergéniques entièrement fabriqués dans son atelier arnolprien. Dès 15 €.

[www.scyou.shop](http://www.scyou.shop)

## Vos soins beauté à domicile.



Il y a peu, Amandine Aranda s'est installée dans notre commune avec sa famille mais aussi son activité professionnelle, esthéticienne à domicile. « Plus qu'un simple rendez-vous beauté, l'arrivée chez une cliente est aussi un moment d'échanges et de partages. Soucieuse du bien être de mes clientes, je leur apporte une parenthèse de détente et de sérénité », confie la professionnelle en activité depuis 14 ans, également conseillère en image. La jeune femme dispose de tout le matériel et du confort d'un institut de beauté. Elle se rend également en résidence seniors.

**Les secrets d'Orphée - lessecretsdorphee@live.fr - 06 88 37 64 96**



## Quand le son est bon, Aurél n'est pas loin !



**A** la fois chanteur, musicien, manager, tourneur et accessoirement assistant social du groupe Station Roots aux sonorités reggae qui sévissait dans le sud Yvelines entre 2004 et 2008, Aurélien Inesta, alias « Rérel », est revenu à ses premiers amours, à savoir sa passion du son et de la musique, en créant son propre studio d'enregistrement : Astraurel Studio.

La musique c'est bien, mais elle ne nourrit que rarement le musicien et sa famille. Au cours des 8 dernières années, Aurélien Inesta était donc associé de Natty Bois, société de pose de terrasses et d'agencement en bois en extérieur basée à Bullion.

En parallèle à ses activités professionnelles, il n'a jamais décroché et a toujours entretenu et développé son réseau dans le domaine du son et de la musique. C'est ainsi qu'il s'est au fil du temps constitué un studio d'enregistrement chez lui, aujourd'hui ouvert au public. « J'aurais kiffé lorsque j'étais ado d'avoir accès à un tel lieu », lâche les yeux brillants Aurél, qui se remémore l'inauguration des locaux associatifs sous Le Colombier, au cours de laquelle Station Roots s'était produit.

### Pour qui ?

C'est justement au plus grand nombre qu'Aurélien destine son studio.

- Celles et ceux qui veulent enregistrer leurs propres titres, mais aussi interpréter les chansons de leurs artistes préférés.
- Les groupes de musique, musiciens, Artistes solo, associations et productions musicales.
- Les entreprises et administrations pour leur présentation ou documentaire en son et images
- La création de bandes sonores pour des mariages ou enterrements.
- Une initiation / découverte d'un studio dans le cadre de projets scolaires ou associatifs.

Aurélien propose même la possibilité de faire venir des musiciens pour vous accompagner via son réseau de musiciens indépendants et de professeurs en conservatoire.

**Alors, on l'enregistre quand cet EP\* ?**

**Aurélien au 06 70 07 61 04**  
[astraurelstudio.com](http://astraurelstudio.com)  
[www.facebook.com/Astraurelstudio](https://www.facebook.com/Astraurelstudio)

\* Extended Play : un format musical plus long que celui du single.

## Le plein d'énergie avec Sandra Roques.



**E**n s'interrogeant sur ce qui pouvait amener des salariés à se suicider au travail, Sandra Roques, jusqu'alors conseillère commerciale, a donné

il y a 10 ans une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Après une formation au CNAM en psychologie du travail, elle a tout d'abord exercé durant un an dans un cabinet de formation, puis 8 ans au sein d'un Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour redonner confiance à des femmes victimes de violence et permettre leur insertion professionnelle.

Désirant associer le travail psychologique à celui du corps, Sandra Roques a complété son cursus auprès d'une psycho-énergéticienne. Après 10 années d'accompagnement de la personne, elle a ouvert son cabinet de psycho-énergéticienne en novembre dernier. « Pour restaurer l'énergie vitale, il est important de prendre en compte la personne dans sa globalité, en associant l'esprit et le corps », avance Sandra Roques, dont sa clientèle est aussi bien le particulier en quête de bien-être ou en souffrance psychologique, qu'une entreprise en recherche d'accompagnement pour ses salariés confrontés à des difficultés liées notamment au contexte pandémique actuel : télétravail, temps partiel, travail sur site, manque de perspective...

**Sandra Roques - NidanAsraya**  
**30 rue Charles-de-Gaulle**  
**Sur RDV au 06 43 47 19 34**

[www.nidanasraya.fr](http://www.nidanasraya.fr) - [sr@nidanasraya.fr](mailto:sr@nidanasraya.fr)

**Stage d'équitation  
de printemps  
aux Écuries de Saint-Arnoult**

Du 19 au 30 avril 2021  
De 9h à 16h30

Prévoir un pique-nique pour le midi.

Stage à la demi-journée pour les plus petits : 26€  
 Stage à la journée : 46€  
 Stage à la semaine : 200€  
 Passage des GALOPS :

Rue des Écuries - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
 Inscription auprès de Laurence au 06 60 52 95 37  
[costej@hotmail.fr](mailto:costej@hotmail.fr)

# Bienvenue à Agellum Sylvae Aquilinae.



**Et si Arnoul n'avait pas été enterré chez nous, où habiterions-nous ?**

Comme chacun le sait, le nom de notre commune est tout droit venu de l'histoire, quand vers 535 Scariberge, nièce de Clovis, enterre son défunt mari, Arnoul, évêque de Tours, en forêt d'Yveline. Mais quel est son nom original ?

**L'**appellation Saint-Arnoult-en-Yvelines, a été officialisée le 10 novembre 1918, par décision du conseil municipal, afin de la distinguer des autres villes éponymes.

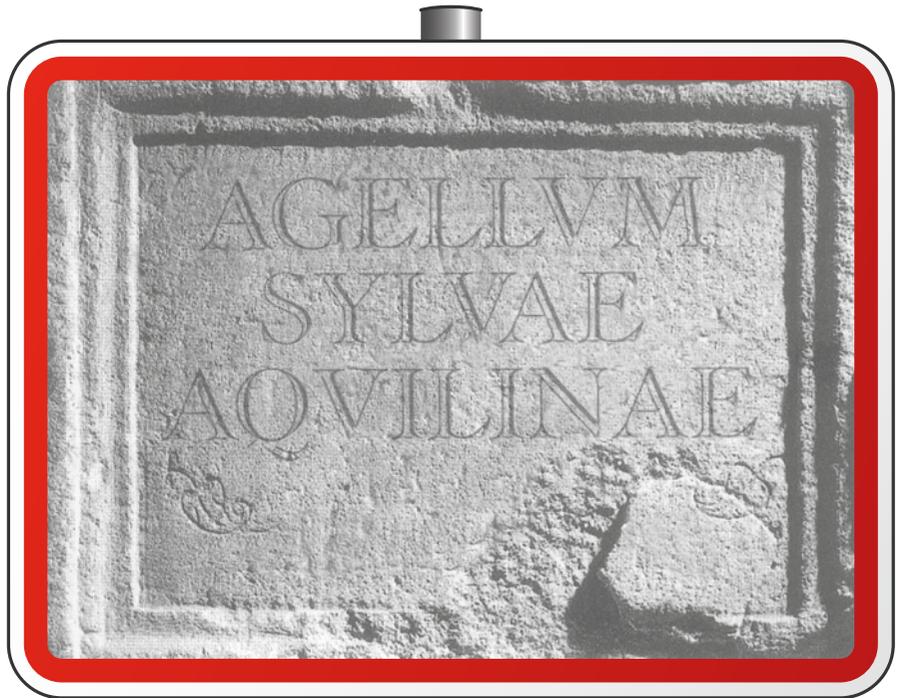
**Quelles ont été les évolutions du nom de la commune au fil des siècles ?**

- En 1869, on peut lire sur une carte de Joseph Guyot (historien dourdanais 1836 – 1924) : Saint-Arnould mais aussi sur la carte de Seine-et-Oise, Saint-Arnoult.
- Durant la période révolutionnaire, la commune s'est appelée Montagne-sur-Rémarde (1796), puis Saint-Harnout-en-Beauce (24 ventôse an 5), St-Arnould,

« **La dénomination Saint-Arnoult-en-Yvelines n'est officielle que depuis le 10 novembre 1918.** »

St-Arnoult-en-Yvelines et bizarrement également Mejeanne, durant quelques mois...

- 1787 : Saint-Arnould (carte du Gouvernement Général d'Île-de-France) et 1777 (carte des élections de Montfort et d'Étampes).
- 1764 Ville de Saint-Arnoult (Plan des chasses)
- 1715 et 1757 Saint-Arnould (Carte de Cassini)
- 1729 Saint-Arnoult (Carte de la forêt de Saint-Léger)
- 1715 Saint Harnoult et Saint Hernoult



- 1511 Saint Arnul (Vaux de Cernay)
  - XV<sup>e</sup> siècle Saint Arnout
- Au Moyen Âge, le latin prédomine :
- 1320, 1234 et 1224 on trouve Arnulfus-in-Aquilina
  - 1061 Sancti-Arnulphi

**Et avant l'arrivée de la dépouille d'Arnoul vers 535, quel pouvait être le nom qui désignait notre village à l'époque gallo-romaine ?**

L'un des rares documents à donner la réponse en latin date du XI<sup>e</sup> siècle, cité en référence dans le livre « Les premiers monuments chrétiens d'Île-de-France, édité par le Ministère de la Culture, page 237 : « *Id pia virgo satageret, medio in itinere sacrum cadaver divino nutu fixum haesit eo in loco, qui Aggelum Sylvae*

*Aquilinae in tractu Carnotensi, nune ab ejus nomine sanctus Arnulphus dicitur, ubi digne cum conditus fuisset, mox divina virtus inclaruit »*

**Ce qui donne en français :**  
« Comme la pieuse jeune femme s'y employait, le cadavre sacré s'arrêta, immobilisé par une volonté divine, au lieu dit le **Petit Champ dans la forêt d'Yveline** dans les environs de Chartres, qui maintenant s'appelle Saint-Arnoult, du nom du Saint, lieu où, bientôt, comme on l'y avait dignement enterré, sa vertu divine éclata ».

Bienvenue donc au Petit Champ dans la forêt, autrement dit peut-être aujourd'hui Clairière-sur-Rémarde ! Notez que faute de tombeau d'Arnoul, notre commune n'aurait certainement pas existé et la forêt serait probablement encore en place.

Sources : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

À l'image de tout citoyen attentif à l'approche de la belle saison de l'état de son environnement immédiat, la commune met l'accent sur les aménagements extérieurs. Les pelouses sont entretenues, bientôt les parterres seront fleuris et les suspensions de retour, et déjà, ici et là du mobilier urbain est remis en état ou fraîchement installé.

La portion de voirie ouverte rue du Cheval Bardé pour le passage de la fibre optique a été refermée.



Après une cure de jouvence dans les ateliers des services techniques de la mairie, la Croix, dite la Croix du Bourg, a retrouvé sa place à l'intersection des rues des Grands Meurgers et de la Croix du Bourg.



Préalablement positionnés à l'intersection des rues des Gâtines, Sainte-Scariberge et du Docteur Camescasse, endroit peu propice à la pause, deux bancs ont pris leur nouvelle fonction à l'entrée et l'arrêt de bus du cimetière.



Tant sur les trottoirs que sur la chaussée, une campagne de rebouchage de nids de poule a été menée dans les rues du Docteur Rémond, des Paradis, de la Corne du Cerf, des Aulnaies, de Nuisement, Beethoven et de la Pierre Saint-Marc.



Devenu imposant au point de gêner le passage des promeneurs, un thuya a été coupé au parc de l'Aleu. Un nouvel arbre sera planté. Une réflexion est en cours pour l'aménagement du parc et de ses abords.



Quelque peu bousculée, une barrière de protection des piétons a retrouvé une assise stable à l'intersection des rues Camescasse, Maurice Dejean et de la Chapelle Saint-Fiacre.



# La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique «Avis et Réclamations», voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



**Question >** 24 février 2021

*Des motos circulent dans les sentiers des Chatras et des Lilas. C'est bruyant et très dangereux pour les enfants et animaux qui y passent.*

**Réponse :** *Un chiffrage du coût d'implantation de barrières là où cela serait nécessaire sur l'ensemble de la commune est en cours.*



**Question >** 8 mars 2021

*L'état du trottoir du pont de la Martinière est très dangereux au niveau de la rue des Paradis où aucune barrière de protection n'a été posée pour éviter de tomber.*

**Réponse :** *Un diagnostic va être lancé pour connaître l'état des ponts de la commune.*



**Question >** 4 mars 2021

*Serait-il possible de faire réparer le panneau d'informations lumineux afin d'avoir, comme son nom l'indique» des informations visibles par tout le monde, notamment en ce moment de crise majeure. Un exemple d'actualité, avertir la population sur le port du masque obligatoire dans l'espace public... Merci pour votre retour.*

**Réponse :** *Ce panneau lumineux est en panne depuis de nombreuses années. Aujourd'hui sa technologie est dépassée. La municipalité étudie d'autres moyens pour informer plus largement les Arnolphiens. L'heure est aux consultations des offres afin de réaliser le choix le plus judicieux.*



**Question >** 17 mars 2021

*Que faites vous pour lutter contre les excès de vitesse ?*

**Réponse :** *Notre police municipale est dotée d'un cinémomètre (radar). Au cours des trois premiers mois de 2021, elle a procédé à seize contrôles de vitesse, notamment en zone 30, dont quatre conjointement menés avec la gendarmerie. Six procès verbaux ont été dressés pour vitesse excessive. Des excès imputables majoritairement à des Arnolphiens, parfois fervents défenseurs de la limitation de vitesse ! Alors oui, notre police municipale et notre gendarmerie agissent. Reste à nous, usagers de la route, à veiller au respect des limitations de vitesse et à ne pas hésiter à lever le pied.*



**Question >** 17 mars 2021

*Quelles actions la commune envisage-t-elle pour obtenir la propreté des trottoirs ?*

**Réponse :** *La commune dispose de 9 distributeurs de sachets pour inciter les maîtres à ramasser la déjection de leur compagnon à 4 pattes. Nos rues comptent 20 poubelles pour y recevoir les divers emballages liés à nos habitudes de consommation. En complément du balayage des rues une fois par mois, la commune étudie l'acquisition d'un petit véhicule pour balayer les rues étroites et les trottoirs pour pallier le manque de civisme de quelques personnes (voir Brève page 9).*



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

## Majorité municipale

### Démocratie et Intérêt local



#### Projet de la maison médicale : le compte n'y est pas...

Le 6 novembre 2020, le jury de concours validait l'architecte présélectionné parmi les trois choisis par l'ancienne équipe municipale.

Notre nouveau directeur des services techniques arrivé en janvier 2021, qui est également expert en grands projets d'urbanisme a repris le dossier pour en étudier l'intégralité. Malheureusement, l'expertise de ce dernier a permis de constater une importante erreur financière.

Selon M. Husson, le coût de construction de l'édifice était d'un **montant global de 3 600 000 € TTC**. Ce calcul est loin de la réalité, car il a omis de comptabiliser les différents frais annexes très conséquents.

En effet, la construction de l'édifice ne serait pas de 3 600 000 €, **mais plutôt de 4 286 000 €**.

#### Pourquoi une telle erreur ?

L'équipe de M. Husson n'a pas pris en compte les postes suivants :

- Honoraires de la maîtrise d'œuvre : 498 000 €
- Honoraires des prestataires : 108 000 €
- Assurance : 80 000 €

C'est donc une erreur budgétaire de 686 000 € TTC.

Face à cette « nouvelle surprise au goût amer », nous avons demandé à l'architecte de retravailler le projet afin de respecter l'enveloppe budgétaire de 3 600 000 € correspondant à la subvention départementale allouée pour cette réalisation.

Obligé par cette contrainte, il propose :

- Remplacement du système double flux par un système simple flux - 49 500 € HT
- Suppression du plancher des combles aile Est : - 63 500 € HT
- Charpente en fermettes dans les combles perdus au lieu de charpente traditionnelle : - 13 940 € HT
- Remplacement des brise-soleil orientables (BSO) par des stores intérieurs sur les façades Sud, Est et Ouest : - 23 900 € HT
- Suppression des placards : - 12 000 € HT
- Suppression du mobilier des salles d'attente : - 8 000 € HT
- Mutualisation des productions d'énergie : - 15 000 € HT
- Suppression de la climatisation pour un chauffage uniquement par radiateur : - 140 000 € HT

Au vu de ces restrictions techniques, la plupart ne pourront pas être appliquées car nous ne respecterions pas la norme RT 2012.

Autre mauvaise nouvelle, qu'il est important de porter à votre connaissance : **les abords et les parkings de la maison médicale n'ont pas été pris en compte dans le financement du projet.**

Face à l'irresponsabilité de l'ancienne équipe dans la maîtrise de ce projet de la maison médicale, **des décisions financières vont devoir être prises, qui impacteront indéniablement le budget de la commune.**

Soyez certains, que nous ne nous contenterons pas d'approximations tant sur ce projet que sur ceux à venir.

## Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Dans l'attente du budget 2021 (nous sommes en avril...), place aux orientations budgétaires qui ont révélé quelques surprises : la majorité reprend à son compte les projets de ses concurrents aux dernières élections (dans une liste à la Prévert sans aucune priorité ni financement), mais annonce désormais l'acquisition d'un terrain pour y déménager les Services Techniques et construire à leur place un nouveau groupe scolaire et un gymnase. Sans définir auparavant une politique cohérente de développement de la ville.

La majorité se plaint des contraintes financières, mais communique sur des projets coûteux et non subventionnés. Il n'y a aucune logique.

Il est vrai que la finance n'est pas leur fort, quand ils défendent mordicus réaliser des économies sur la masse salariale, en la faisant passer de 3.481 à 3.660 (milliers d'€).

Cette absence de rigueur financière fait peur et nous nous battons pour que la commune revienne à une situation plus raisonnable.

# Promenade en nature : gare à la tique.



## La tique apprécie la chaleur du corps humain.

Après l'hiver il est bien agréable de profiter de la nature, seul, en famille, entre amis ou encore lors de sorties scolaires. C'est aussi le moment, d'avril à octobre, où les tiques sont particulièrement nombreuses et actives en milieux naturels, notamment en forêt. Certaines piqûres peuvent transmettre la maladie de Lyme. Afin de prévenir ces risques, quelques gestes sont essentiels.

**D**ans les bois, les buissons, mais aussi dans les prairies, jardins et parcs, la tique est discrète, mais il faut s'en méfier. En effet, cet acarien est potentiellement porteur de la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Prudence donc, mais pas de panique, seules 10 à 20 % des tiques sont infectées.

Pour qu'une tique soit porteuse de la maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, elle doit au préalable elle-même avoir piqué un animal infecté par la bactérie appartenant au genre *BORRELIA*.

### Quelques gestes de prévention

Comment profiter des forêts et des espaces naturels tout en se protégeant ?

- Se couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs et des extrémités fermées pour empêcher les tiques de passer sous le tissu. Se protéger la tête également, car la détection des tiques sur le cuir chevelu s'avère compliquée.
- Après une sortie nature, inspecter minutieusement son corps, notamment les aisselles, les plis de peau, le cuir chevelu, le derrière des oreilles et le cou.

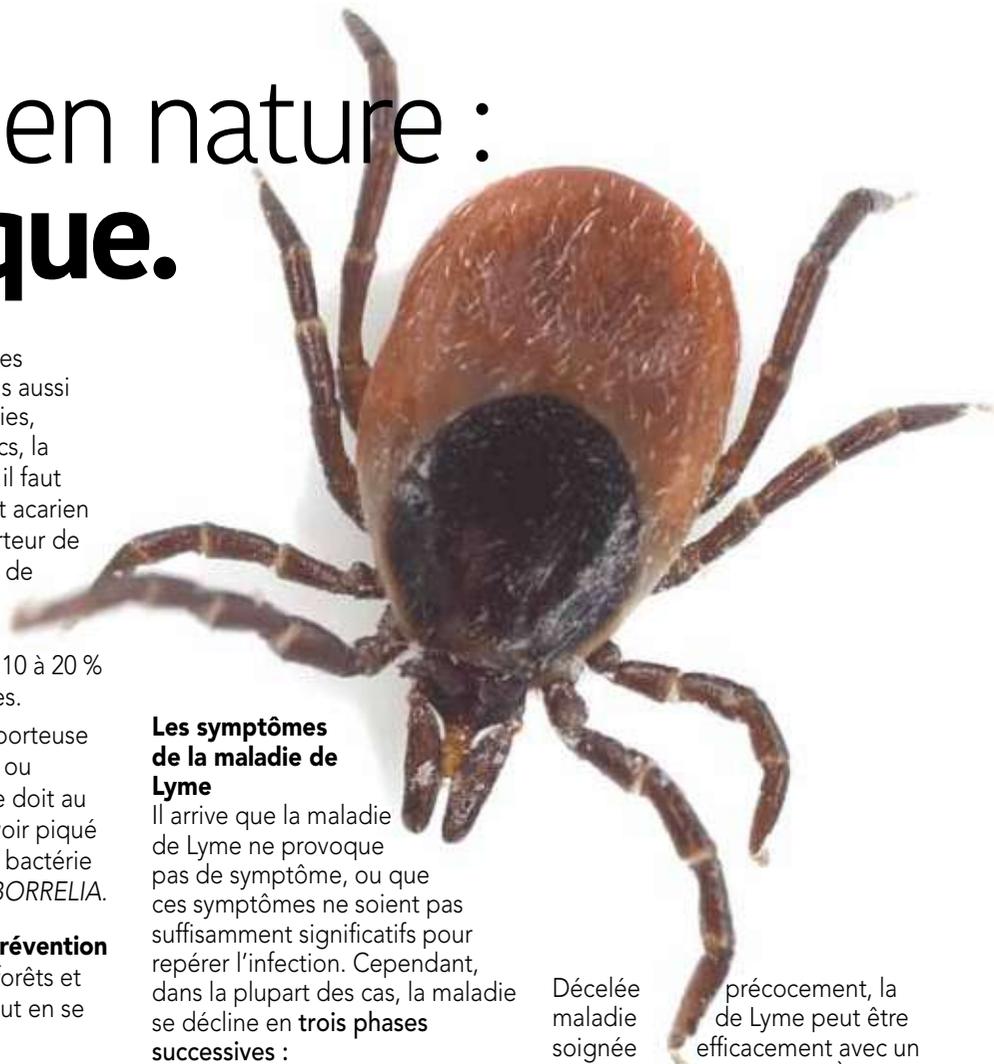
« 10 à 20 % des tiques sont porteuses de la maladie de Lyme. »

### Que faire ?

Si vous repérez une tique, retirez-la rapidement avec un tire-tique. Détruisez-la et désinfectez la piqûre. Il faudra surveiller la zone pendant 6 semaines.



Tire-tique



### Les symptômes de la maladie de Lyme

Il arrive que la maladie de Lyme ne provoque pas de symptôme, ou que ces symptômes ne soient pas suffisamment significatifs pour repérer l'infection. Cependant, dans la plupart des cas, la maladie se décline en **trois phases successives** :

- Dans les six semaines suivant l'infection, **un érythème migrant va apparaître chez 85 % de personnes atteintes**. Il s'agit d'une plaque rouge et ronde s'étendant en cercle à partir de la piqûre. Si vous la décelez, il est temps d'aller consulter votre médecin.
- Si la maladie n'a pas encore été diagnostiquée à ce stade, d'autres symptômes peuvent apparaître dans les semaines et mois qui suivent l'infection, tels que d'autres érythèmes migrants, des douleurs articulaires ou encore une paralysie partielle des membres.
- Enfin, si la maladie n'est toujours pas décelée, ou mal soignée, des **atteintes diverses de type articulaire, neurologique, cardiaque, cutané ou musculaire**, peuvent apparaître des mois, voire des années après l'infection.

Décelée précocement, la maladie de Lyme peut être soignée efficacement avec un traitement antibiotique. À noter également que la maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

### Besoin d'informations :

- Action Lyme Sud Yvelines : [actionlymesudyvelines@gmail.com](mailto:actionlymesudyvelines@gmail.com)
- Borréliose de Lyme : [maladie-de-lyme.say78.fr](http://maladie-de-lyme.say78.fr)

Sources : ONF.

### Signalez une piqûre, participez à la prévention.



Afin de délivrer une information de prévention sanitaire sur les piqûres de tiques, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger, et de recueillir des données d'exposition, le ministère des Solidarités et de la Santé, L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et leurs partenaires, ont lancé l'application « signalement Tique ». En cas de piqûre de tique, pensez à signaler !

# Lutte contre le cancer : Une Rose un Espoir donne rendez-vous en septembre.



**V**ous avez sans doute vu les tirelires de la Ligue contre le cancer dans nos magasins de proximité ou chez nos professionnels de santé. En ce mois d'avril qui aurait du être celui de la mobilisation nationale de l'association « Une Rose un Espoir », les membres de l'association locale Yvelines Sud tiennent à remercier chaque donateur pour leur généreuse participation.

Cette mobilisation de fin d'année à Saint-Arnoult comme dans quelques communes avoisinantes a permis de récolter plus de **300 euros** !

Une Rose un Espoir, ce sont des milliers de motards, leurs passagers et de nombreux bénévoles qui sillonnent depuis bientôt 23 ans les routes de France en proposant une rose contre un don minimum de 2 euros. Ces dons sont reversés intégralement à la ligue contre le cancer. Tous les ans, une mobilisation nationale a lieu le dernier week-end du mois d'avril afin de récolter ces dons.

Dans ce contexte sanitaire compliqué, l'association n'a pas pu cette année venir à la rencontre des donateurs. Pour autant ses membres réfléchissent pour vous solliciter au travers d'autres manifestations dans le respect des règles sanitaires. En effet, gardons à l'esprit malgré notre combat contre la pandémie actuelle que d'autres luttes continuent, que la recherche, l'accompagnement et le confort des malades atteints par le cancer et de leurs proches restent une priorité.

Au cours de la dernière mobilisation de 2019, le secteur Yvelines Sud avait pu récolter grâce aux dons **15 200 euros** entièrement reversés à la Ligue contre le cancer, celle-ci ayant reversé une partie de la somme aux différents hôpitaux de la région. L'association est particulièrement fière de la mobilisation arnolphienne et des communes alentours.

Le week-end du 11 et 12 Septembre 2021 a été choisi pour la prochaine mobilisation nationale d'Une Rose un Espoir.

N'hésitez plus, motards ou non, devenez adhérents et rejoignez l'association autour d'une belle cause dans une ambiance dynamique et conviviale.

**Association nationale :** [www.uneroseunespoir.com](http://www.uneroseunespoir.com)

**Facebook :** [www.facebook.com/uneroseunespoir78](https://www.facebook.com/uneroseunespoir78)

**Instagram :** [instagram.com/uneroseunespoir78?igshid=1768bhtvmfa4z](https://www.instagram.com/uneroseunespoir78?igshid=1768bhtvmfa4z)

**Contact :** [uneroseunespoir78@gmail.com](mailto:uneroseunespoir78@gmail.com)

## Poésie dans la ville du 5 juin au 4 juillet

Conjointement mis en place par la Maison Elsa Triolet-Aragon et la commune, le parcours poétique dédié cette année au jeu sera à découvrir dans les rues de la commune du 5 juin au 4 juillet. « Trivial poursuit », jeu de dame, morpion, mikado... et autres jeux de notre enfance seront amplifiés, détournés, revisités pour mettre en avant les vers des poètes d'ici et d'ailleurs. Notez-le sur vos tablettes. En cas d'oubli, ils ne passeront pas inaperçus.

# État Civil

## Nos nouveau-nés

FRUCHART Taelia, le 25/02/2021

TALLARD Alexis, le 19/03/2021

PRIVÉ Lucas, le 19/03/2021



## Ils nous ont quittés

PILLER Mikael, le 22/02/2021

CHASSAGNE Martine, le 28/02/2021

LEBLOND Daniel, le 04/03/2021

PUDYSZ Véronica, le 06/03/2021

DONAVY Alain, le 08/03/2021

LE STUNFF Florence, le 10/03/2021

GARÇON Bernadette, le 14/03/2021

SIMÕES VILAÇA Maria, le 15/03/2021

LORENZINI Hélène, le 15/03/2021

GONCALVES MOTA Francisco,  
le 21/03/2021

## Le 27<sup>e</sup> Salon d'Art en visite virtuelle



**P**révue du 10 au 18 avril, la 27<sup>e</sup> édition du Salon d'Art organisée par Art'Passion Arnolphien ne pourra se tenir au Colombier pour raisons sanitaires. Une exposition virtuelle est mise en ligne.

Les invités d'honneur sont le sculpteur Robert Noël et le peintre Bernard Verduce.

**Visite :** [www.artistes-salonducolombier.com](http://www.artistes-salonducolombier.com)

**Conte musical et marionnettique**  
**Pour toute la famille à partir de 2-3 ans**

Rendez-vous à  
15h45  
sur le parking de  
l'Office du  
Tourisme  
pour une  
déambulation  
pleine de surprises  
à la rencontre  
des artistes !

Un goûter  
vous sera  
offert à 16h30  
avant le  
spectacle !

*Sur le chemin de*  
**La Boîte à joujoux**

De Claude Debussy

Dimanche 9 Mai 2021  
**Spectacle gratuit à 17h**  
Cinéma Le Cratère  
**à SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**

PLACE JEAN MOULIN 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Ensemble None Quartet  
Mise en scène Marine Garcia-Garnier  
Une production EIC



© Jérémie Dumbrill